

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**
80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

**LIBRE DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 30 novembre 2023

Tél : 04 32 44 89 30

N° 23/042

L'an deux mille vingt-trois et le trente novembre à onze heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au CDG 84, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

OBJET : Conventions FIPHFP

Etaient présents : Monsieur Didier PERELLO, Madame Sonia HAQUET, Monsieur Gilles RIPERT, Monsieur André AIELLO, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Monsieur Frédéric ROUET, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur François LUCAS, Madame Sophie MARQUEZ, Monsieur Michel PARTAGE.

Etaient absents excusés : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Monsieur Serge SOLER et sa suppléante Madame Nadine DRIES, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Martine DURIEU et sa suppléante Madame Laurence DURIEU, Madame Geneviève JEAN et sa suppléante Mme Béatrice PAUMIER.

Etaient représentées : Madame Dominique ANCEY a donné procuration à Monsieur Didier PERELLO pour la représenter et voter en son nom, Monsieur Hervé FLAUGERE a donné procuration à Monsieur François LUCAS pour le représenter et voter en son nom, Madame Laurence CHABAUD - GEVA a donné pouvoir à Monsieur Max RASPAIL pour la représenter et voter en son nom, Monsieur Antony ZILIO a donné pouvoir au Président pour le représenter et voter en son nom.

Le Président indique que dans le cadre de la politique départementale que mène le Centre de Gestion de Vaucluse en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, des conventions triennales sont établies depuis 2011 avec le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

Les conventions FIPHFP proposent des financements alloués aux Centres de Gestion suivant des objectifs à atteindre.

Les axes de travail développés permettent au CDG84 d'être placé au cœur du dispositif et d'être reconnu comme un acteur essentiel et un maillon obligatoire de toute politique d'insertion et de maintien dans l'emploi.

Un réseau actif de partenaires locaux et régionaux a été tissé et se veut profitable pour les collectivités.

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la qualité d'accompagnement que propose le CDG84 pour les collectivités, les agents et les demandeurs d'emploi.

La qualification des acteurs locaux, l'accompagnement à l'emploi, le maintien dans l'emploi et le reclassement ainsi que l'apprentissage sont des axes primordiaux pour les services du Centre de Gestion qui veulent satisfaire aux exigences et aux enjeux que représente la société actuelle.

La thématique Handicap est développée de manière inclusive dans l'ensemble des services du Centre de Gestion, chaque agent est un maillon de la Politique Handicap départementale.

Les différentes conventions signées avec le FIPHFP sont essentielles au développement des compétences du CDG84 et permettent un accompagnement de qualité et de réussite.

RECU EN PREFECTURE

Le 30/11/2023

39_DE-104-88841-003-01031031-000_42-DE

Le Centre de Gestion de Vaucluse entend bien tout mettre en œuvre pour permettre cette collaboration avec le FIPHFP.

La convention actuelle, qui repose sur un financement de 121 290 €, sera clôturée au 31/12/2022.

Un nouveau projet avec un plan d'action 2024-2027 sera déployé avec une demande de financement de 245 000 € et les objectifs suivants répartis sur 5 axes :

1. Sensibiliser, qualifier et former des référents RH :
 - Organisation de 8 sessions de sensibilisation ;
 - Formations individualisées de 35 référents au montage de dossiers des aides du FIPHFP et à la Déclaration Obligatoire de l'Emploi de Travailleurs Handicapés (DOETH) ;
2. Favoriser l'employabilité et le recrutement de travailleurs handicapés :
 - Employabilité : Partenariats avec CAP EMPLOI, POLE EMPLOI et le CNFPT pour accompagner 17 travailleurs handicapés et en inclure dans les formations du Service Remplacement, dans les formations de perfectionnement et dans les formations de Secrétaires de mairie ;
 - Recrutement : Permettre l'insertion de 13 travailleurs handicapés dans la Fonction Publique sur des contrats pérennes ;
3. Favoriser le maintien dans l'emploi et le reclassement :
 - Réalisation de 72 études (études de poste, périodes de préparation au reclassement, bilans de compétence, reclassements) ;
4. Favoriser le recrutement d'apprentis :
 - Accompagner la mise en œuvre de 8 contrats d'apprentissage et en favoriser la pérennisation de 3 apprentis dans la Fonction Publique ;
5. Réaliser une manifestation autour de l'emploi territorial pour inclure des travailleurs handicapés dans les collectivités et établissements publics.

Un comité de Pilotage est mis en place au sein du CDG84 pour suivre et mener à bien tous objectifs. Des rencontres sont opérées avec les différents partenaires et avec le FIPHFP.

Il est rappelé que ce nouveau projet a reçu un avis favorable de la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) du CDG84 lors de la séance du 28 novembre 2023.

Il sera présenté au Comité National du FIPHFP, puis au Comité Régional avant fin 2023.

Les membres du Conseil d'Administration,

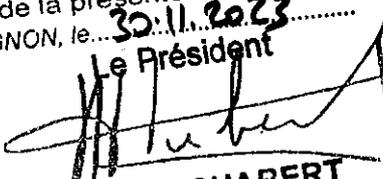
Où l'exposé de Monsieur le Président,

Vu l'avis favorable de la Formation spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) du CDG 84,

Après en avoir délibéré, et

APPROUVENT à l'unanimité cette démarche en vue d'établir cette nouvelle convention et ces informations.

Pour extrait conforme,

Le Président du
Centre de Gestion de la fonction
Publique territoriale de Vaucluse
Certifie le caractère exécutoire
de la présente décision
AVIGNON, le... 30.11.2023
Le Président

Maurice CHABERT

